



# Assemblée générale

Distr. générale  
2 novembre 2005  
Français  
Original: anglais

---

## Soixantième session

### Programme de travail de l'Assemblée générale

#### Calendrier des séances plénières

#### Note du Président de l'Assemblée générale

1. On trouvera ci-dessous le nouveau programme de travail révisé et le calendrier des séances plénières de l'Assemblée générale pour les mois de novembre et décembre 2005. Le calendrier d'examen d'autres points de l'ordre du jour fera l'objet d'une autre version révisée du présent document.

---

*Date<sup>1</sup>*

*Point de l'ordre du jour*

---

**[Questions d'organisation, questions administratives et autres questions; Promotion d'une croissance économique soutenue et du développement durable, conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et aux décisions prises lors des récentes conférences des Nations Unies]**

#### **Jeudi 3 novembre**

Matin

1. Élection de vingt membres du Comité du programme et de la coordination [112 a)]
2. Élection de vingt-neuf membres du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement [112 b)]
3. Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies [115]
4. Nomination de membres du Comité des conférences [113 f)]
5. Le sport au service de la paix et du développement [48 a) et b)] : débat commun
6. Culture de paix [43]<sup>2</sup>



<i>Date<sup>1</sup></i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
<b>Vendredi 4 novembre</b>	(Jour férié à l'ONU : Aïd al-Fitr) <b>[Questions d'organisation, questions administratives et autres questions]</b>
<b>Lundi 7 novembre</b>	
Matin	Élection de cinq membres de la Cour internationale de Justice [111 c]) <b>[Maintien de la paix et de la sécurité internationales; Promotion de la justice et du droit international]</b>
<b>Mardi 8 novembre</b>	
Matin	Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique [18]
Après-midi	Rapport de la Cour pénale internationale [81] <b>[Questions d'organisation, questions administratives et autres questions; Maintien de la paix et de la sécurité internationales]</b>
<b>Jeudi 10 novembre</b>	
Matin	1. Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies [109] 2. Rapport du Conseil de sécurité [9]; Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres et questions connexes [117] : débat commun <b>[Coordination efficace des opérations d'assistance humanitaire]</b>
<b>Lundi 14 novembre</b>	
Matin	Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale [73 et a), c) et d)] : débat commun
<b>Jeudi 24 novembre</b>	(Jour férié à l'ONU : Thanksgiving Day) <b>[Promotion de la justice et du droit international; Maintien de la paix et de la sécurité internationales; Coordination efficace des opérations d'assistance humanitaire]</b>
<b>Lundi 28 novembre</b>	
Matin	1. Les océans et le droit de la mer [75 a) et b)] : débat commun 2. La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales [17]; Assistance internationale d'urgence pour le rétablissement de la paix et de la normalité en Afghanistan et pour la reconstruction de ce pays dévasté par la guerre [73 e)] : débat commun

---

*Date*<sup>1</sup>*Point de l'ordre du jour*

---

**[Maintien de la paix et de la sécurité internationales]****Mardi 29 novembre**

Après-midi

1. Question de Palestine [15]
2. La situation au Moyen-Orient [14]

**Mardi 13 décembre**(Fin des 13 semaines)

---

<sup>1</sup> L'heure indiquée sous chaque date est l'heure à laquelle l'examen du point (ou des points) de l'ordre du jour commence.

<sup>2</sup> Pour décision sur les projets de résolution en suspens.

2. L'inscription sur la liste des orateurs, pour les points dont la liste est donnée dans le présent document, est ouverte. Les orateurs seront inscrits dans l'ordre où leurs demandes seront reçues. Pour s'inscrire, appeler le (212) 963-5063.

3. Il est rappelé aux représentants qu'ils doivent déposer leurs projets de résolution suffisamment longtemps à l'avance pour que les États Membres aient le temps de les examiner. Dans le cas des projets de résolution ayant des incidences sur le budget-programme, il faudra aussi prévoir un temps suffisant pour que le Secrétaire général puisse déterminer ces incidences et que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et la Cinquième Commission puissent les examiner avant que l'Assemblée générale se prononce à leur sujet.